2 VOUS VOUS ETES DEJA CONNECTE A TELEPAC EN 2013

a Saisissez votre **numéro PACAGE** dans la zone «Utilisateur» et votre mot de passe choisi en 2013.



Saisir le code TelePAC figurant sur le courrier de notification du portefeuille DPU 2013 et Valider



Votre inscription est confirmée. Le même mot de passe peut être conservé pour accéder à TelePAC.

<u>3 VOUS AVEZ PERDU VOTRE CODE TELEPAC</u> :

En page d'accueil renseigner votre numéro PACAGE dans la fenêtre ci-dessous :

Nouvel utilisa	Nouvel utilisateur ou mot de passe perdu :	
N° PACAGE :		► Vérifier

Une nouvelle fenêtre s'ouvre ...

a Compléter <u>au moins</u> 3 des 4 premiers champs

d'informations et **b** « cliquez ».

Création du compte / mot de passe perdu



Ce code vous sera alors envoyé par courrier.

4 VOUS ETES NOUVEAU DEMANDEUR :

Adressez vous à votre DDT qui vous fournira votre n°PACAGE et la procédure à suivre.





CAMPAGNE PAC 2014 : Comment se connecter à TelePAC ?



Vos contacts au Service Économie Agricole de la DDT :

05 61 02 15 19 christine.perramond@ariege.gouv.fr
05 61 02 15 56 nadine.cambon@ariege.gouv.fr

Vos télédéclarations sur TéléPAC 2014 :

- du 6 au 31 janvier : aides aux ovins et caprins
- du 1^{er} mars au 15 mai : PMTVA
- du 1^{er} avril au 15 mai : dossier PAC

Ce document est également disponible sur le site de la préfecture: <u>www.ariege.gouv.fr</u> (Politiques publiques / Agriculture / ...)



Pour accéder au site TelePAC taper sur n'importe quel moteur de recherche le sigle TELEPAC et sélectionner l'adresse « TELEPAC » :

www.telepac.agriculture.gouv.fr

La page d'accueil du site TELEPAC s'affiche et sur celle-ci vous disposerez, pour vous accompagner dans votre télédéclaration:

- D'aides en lignes
- D'une assistance téléphonique n°0800 221 371 (appel gratuit depuis un fixe)
- Avant de commencer munissez vous de votre numéro PACAGE et de votre code TelePAC (en haut et à gauche sur votre courrier de notification de portefeuille DPU 2013)



1 COMMENT SE CONNECTER A TELEPAC POUR LA PREMIERE FOIS

Pour une **1ère connexion à TELEPAC** vous devez vous inscrire et pour ce faire, en page d'accueil, compléter la fenêtre entourée ci-dessous :



Une nouvelle fenêtre s'ouvre ...

D Saisissez vos informations personnelles et cliquez sur « Valider »

Création du compte / mot de passe perdu	
Afin de vous identifier, veuillez compléter les données suiv N° PACAGE : 999004103	antes _
Code INSEE de la commune du siège de l'exploitation : N° SIRET :	<u> </u>
Date de naissance si exploitant individuel (jj/mm/aaaa) :	
3 derniers caractères du compte bancaire:	et clé RIB :
Code TelePAC 2011 * :	
* Ce code est inscrit en haut à gauche de votre cour fer de Attention: il s'agit d'un code confidentiel, qui vous e t stri erreur et sécurise l'accès à vos données ainsi que la sign	e fin de campagne 2010 sur la première page. ctement personnel. Il permet de vous authentifier sans ature électronique de vos télédéclarations.
	Code TelePAC perdu 2
	Demandez le en 🕨 cliquant ic'
	► Valider ► Annuler

Le **code « TelePAC 2014 »** vous est communiqué en haut à gauche de la 1ère page de votre notification DPU 2013

<u>1 COMMENT SE CONNECTER A TELEPAC POUR LA PREMIERE</u> FOIS (suite)

Une nouvelle fenêtre s'ouvre ...

Création du mot de passe

La saisie d'un identifiant et d'un mot de passe permet de vous authentifier pour l'accès à vos dossiers TelePAC
et sécurise votre signature électronique.
Identifiant : C N° PACAGE
Nouveau mot de passe :
Vérification de la saisie du nouveau mot de passe :
Attention, avant de valider la saisie notez bien votre identifiant ainsi que votre mot de passe pour ne pas les oublier. En cas de perte de votre mot de passe, vous devrez recréer un compte comme lors d'une première connexion.

Par défaut, votre numéro PACAGE s'inscrit dans l'espace « identifiant », il est conseillé de laisser ce champ prérempli.

C Pour sécuriser l'accès à votre compte TelePAC il vous est demandé d'indiquer votre mot de passe (6 caractères au minimum).

♥ Une double saisie est recommandée plutôt qu'un copier-coller afin de limiter les erreurs de frappe et ainsi la perte du mot de passe.

♥ <u>l'identifiant et le mot de passe sont à</u> <u>conserver « précieusement »</u>, ces deux éléments vous permettront de vous connecter ultérieurement.

N'oubliez pas de « Valider »!

→ Vous êtes inscrits sur TelePAC.
Vous pouvez accéder à votre télédéclaration et à votre espace personnel (courriers,...).